

OBSERVATION POSSIBLE D'UN HYPOLAIS ICTÉRINE *Hypolaïs icterina* SUR LE
DOMAINE DE CERTES (BASSIN D'ARCACHON - GIRONDE).

L'observation des Hypolaïs, hors du feuillage, n'est jamais aisée. Toutefois, le comportement de certains migrateurs peut dévier de cette règle.

Le 31 Août 1986, J. BRIED, A. CALLEC, F. PURRAIN et moi même avons eu l'occasion d'observer, à une distance très faible (5 à 10 m), un Hypolaïs qui chassait dans les branches de Tamaris sur la digue du Domaine de Certes, en bordure Est du Bassin d'Arcachon.

De teinte générale pâle, le dessus était uniformément beige et le dessous uniformément jaune sale. Les pattes étaient gris-bleu foncé et un miroir formé par des rémiges plus claires se détachait nettement sur l'aile; les scapulaires et les tertiaires étaient distinctement bordées d'un jaune-beige plus clair que le plumage du dessus.

La couleur gris-bleu des pattes, le miroir alaire les teintes pâles du plumage, et particulièrement du bord des scapulaires et des tertiaires sont plus souvent rencontrés chez l'Hypolaïs icterine *Hypolaïs icterina*, notamment chez l'adulte en plumage nuptial et les juvéniles. L'Hypolaïs polyglotte *Hypolaïs polyglotta* est généralement plus coloré, a les pattes plus claires et n'a pas une tache alaire aussi apparente. Cependant, des variations individuelles de coloration du plumage et des pattes sont fréquemment notées, surtout chez l'Hypolaïs polyglotte, et le critère le plus fiable pour distinguer ces deux espèces voisines, hormis le chant, reste la longueur de l'aile. En effet, les Ictérines ont une aile, en général, nettement plus longue que les Polyglottes.

Sur le terrain, la longueur de l'aile pourrait être appréciée en la comparant à celle des sous-caudales

- chez l'Ictérine, la pointe des rémiges atteint ou dépasse légèrement l'extrémité des sous-caudales;
- chez le Polyglotte, elle arrive bien en retrait de celles-ci.

Malheureusement, malgré les bonnes conditions d'observation, cette particularité n'a pu être notée.

L'Hypolaïs icterine, de répartition plus septentrionale que les Polyglotte, niche en France, au Nord-Est d'une ligne Dieppe-Genève (YEATMAN, 1976). Il effectue sa migration par les voies orientales de l'Europe. Les observations de cette espèce hors de son aire de passage régulier sont peu fréquentes, ceci étant probablement dû à la furtivité générale des observations, ne facilitant pas la distinction des deux espèces.

L'Hypolaïs polyglotte, quasi absent du Nord et de l'Est de la France, est fréquent dans le Sud-Ouest et effectue sa migration par la péninsule ibérique et l'Afrique du Nord.

La présence de quelques Hypolaïs icterines, égarés dans le Sud-Ouest, n'est pas improbable mais nous ne pouvons statuer formellement sur l'identité de l'oiseau que nous avons observé bien que les caractéristiques de coloration concordent en faveur de l'Ictérine.

Le but de cette note est d'attirer l'attention des ornithologues de la région sur l'éventualité de la présence de l'Hypolaïs icterine en période

de migration et les difficultés de sa détermination par rapport à l'Hypolaïs polyglotte.

Pascal GRISSER
route de Périgueux
24400 MUSSIDAN

OUVRAGES CONSULTÉS :

- FERGUSSON-LEE, J., WILLIS, I., SHARROCK, J.T.R., (1983) - The shell Guide of the birds of Britain and Ireland. M. JOSEPH - London.
- HEINZEL, H., FITTER, R., PARSLow, J., (1972) - Oiseaux d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen Orient. D&N - Neuchâtel (CH).
- YEATMAN, L., (1976) - Atlas des oiseaux nicheurs de France. Société Ornithologique de France - Paris.